

AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT

La société Marsa Maroc organise durant le mois de Mars 2017 un concours pour le recrutement de deux **cadres supérieurs** selon le profil ci-dessous :

Réf	Poste	Effectif	Profils demandés	Date de l'entretien oral
03-03/MM17	Ingénieur Génie Civil	02	<p>Niveau d'études : Ingénieur d'état (lauréat d'une école publique d'ingénieur ou équivalent) Spécialité : Génie civil Age : Moins de 35 ans Expérience : Minimum 2 ans d'expérience. Compétences souhaitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des normes et règles du génie civil ; - Connaissance des normes et règles de sécurité ; - Connaissance dans la gestion des chantiers/Projets ; - Connaissance des outils de la DAO, CAO et GMAO. 	26 avril 2017

CONDITIONS DU CONCOURS

- Les candidats doivent être de nationalité Marocaine.
- Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :
 - Fiche de candidature
Voir document joint à l'offre d'emploi sous le nom « استمارة الترشيح بالفرنسية »
 - Demande manuscrite ;
 - CV ;
 - Photocopie de la CIN ;

- Photocopie légalisée du baccalauréat et du/des diplôme(s) obtenu(s) ;
 - Justificatifs des expériences professionnelles ;
 - **Une enveloppe timbrée contenant l'adresse de l'intéressé avec mention de la référence du poste pour lequel il postule.**
- Les candidatures doivent parvenir sous pli fermé à la société Marsa Maroc, à l'attention de la Direction des Ressources Humaines sise à 175, Bd Zerktouni, Casablanca.
 - La liste des candidats présélectionnés pour passer le concours, le classement final des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiés sur les sites web www.emploi-public.ma et www.marsamaroc.co.ma.
 - Les candidats présélectionnés seront informés du lieu du concours.
 - Dernier délai de dépôt des candidatures : **le 04 avril 2017.**

MODALITES DE SELECTION :

- ❖ **Les candidats doivent veiller à ce que leurs dossiers parviennent à Marsa Maroc avant le délai butoir de leur dépôt, à savoir le 04 avril 2017.**
- ❖ Les candidatures incomplètes ou parvenues après le délai susmentionné ne seront pas prises en compte et **ne feront pas l'objet de suite de la part de Marsa Maroc.**
- ❖ **Les stages ne sont pas considérés comme des expériences professionnelles.**
- ❖ **La sélection se fera par entretien oral, suite à la présélection sur dossier conformément aux critères suscités.**